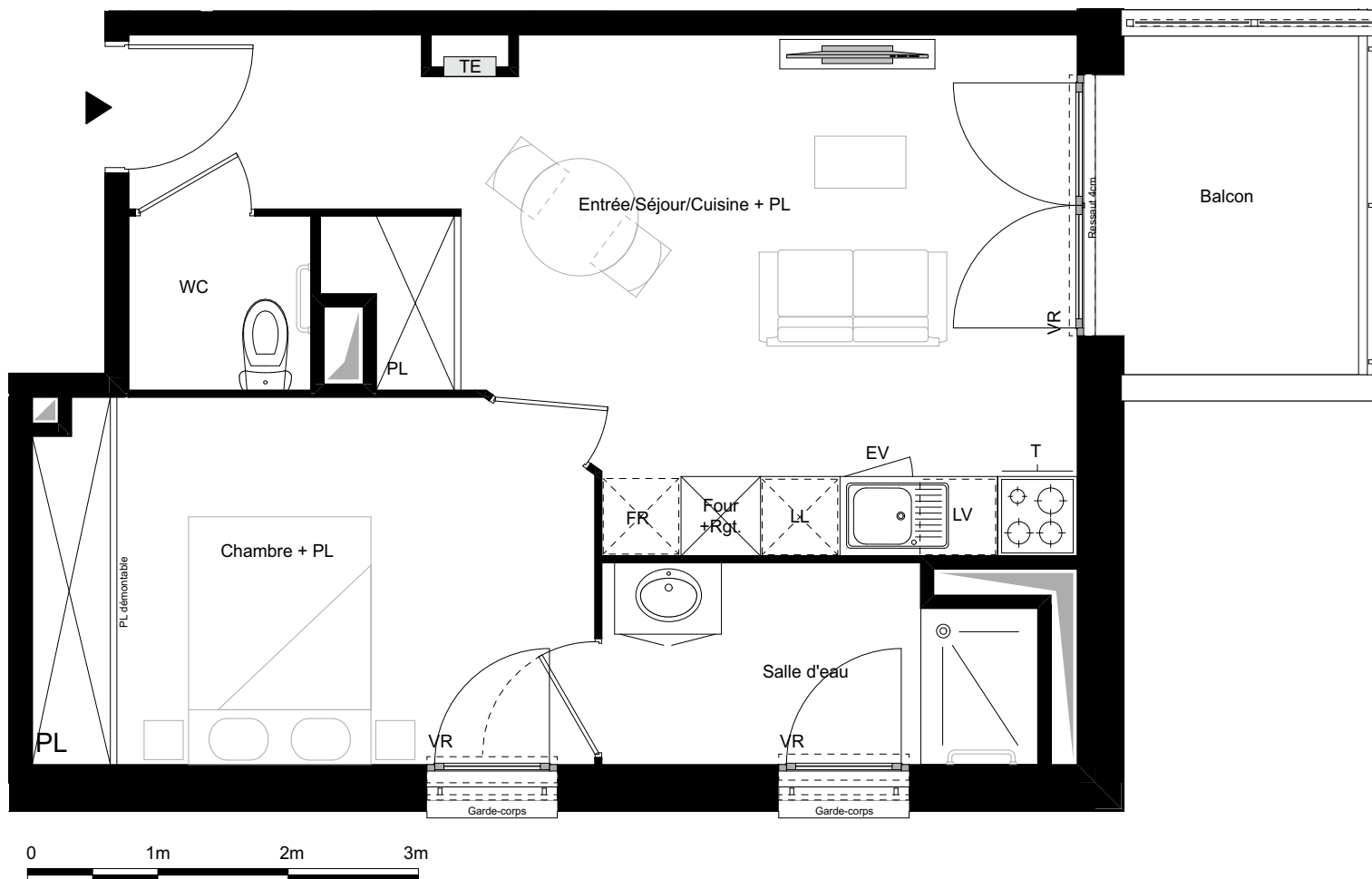




"La société se réserve le droit d'apporter des modifications ou des adaptations dues à des impératifs d'ordre technique ou administratif en ce qui concerne les dimensions libres, les équipements, les gaines et les faux plafonds. Les emplacements dévolus aux équipements ménagers sont représentés sur le plan de vente en correspondance avec les différents raccordements nécessaires en électricité et en eau. Les éléments matérialisés par une croix en pointillé ne sont pas fournis. Le mobilier est représenté à titre indicatif, seule la liste du mobilier annexée au contrat de réservation et au bail commercial est contractuelle. La société se réserve la possibilité d'adapter ou de substituer certains éléments du mobilier en accord avec le décorateur et le gestionnaire."

Villa
serenly

Saint-Vincent-de-Tyrosse



Bâtiment B - R+2

T2 N°B2.03

SURFACES HABITABLES

Entrée/Séjour/Cuisine + PL	22,37 m ²
Chambre + PL	11,84 m ²
Salle d'eau	4,88 m ²
WC	1,88 m ²

TOTAL HABITABLE 40,97 m²

Balcon 5,12 m²

	Fenêtre 1 ouvrant		Tableau électrique
	Fenêtre 1 ouvrant avec allège vitrée fixe	F	Four
		EV	Evier
		PL	Placard
		LV	Lave vaisselle
		LL	Lave linge
		FR	Refrigerateur
		T	Tiroir
		VR	Volet roulant

le 1 Août 2025